

Lyon, le 11 janvier 2019

Donner la parole aux citoyens

L'AMRF remet les cahiers de doléances et de propositions

De très nombreuses communes ont participé à l'Action "Mairies Ouvertes" proposée par l'Association des maires ruraux de France. L'AMRF remettra ce lundi 14 janvier au Président de l'Assemblée Nationale l'intégralité du contenu reçu à date, ainsi qu'au Président de la République, au Premier Ministre, au Président du Sénat et à celui du Conseil économique, social et environnemental.

La remise marque la clôture de cette phase même si en marge, d'autres communes ont récemment rejoint cette action inédite permettant de donner un écho national et de répondre au besoin d'expression des habitants du monde rural.

Grâce à la proximité et aux relations privilégiées entre maires et citoyens, les maires ont fait œuvre utile dans un moment où les tensions dans le pays sont majeures. Ils ont permis de donner une meilleure visibilité aux doléances et propositions.

Ces expressions sont le socle d'une exigence de la population rurale à être entendue par les pouvoirs nationaux, qu'ils soient politiques, médiatiques ou économiques afin que des décisions majeures soient prises pour répondre à l'urgence d'un rééquilibrage dans l'aménagement du territoire.

Respecter l'engagement de transmission

Les maires ruraux tiennent l'engagement de transmettre l'intégralité de ces doléances et propositions afin qu'elles soient toutes connues de l'exécutif et du législateur, sans tri, ni hiérarchisation.

Les maires ont assuré ce rôle de passeurs et l'assument jusqu'au bout. L'ensemble sera dans un second temps analysé par un collectif de chercheurs afin de prendre en considération la richesse du contenu.

Désormais, et avec l'arrivée du Grand débat National, l'action « Mairie ouverte », antérieure et indépendante, est close. C'est désormais au Président de la République, dans son courrier aux Français de prendre les engagements d'entendre véritablement les Français, et de ne pas manquer l'occasion historique de redonner de la crédibilité à l'action publique et politique.

Afin d'être productif, le débat doit impérativement se dérouler dans un climat serein. Nous condamnons sans réserve l'intimidation et la violence physique, qu'elle s'exerce sur les citoyens, les élus locaux, la presse ou les représentants de l'État. Elle est inacceptable. Nous y opposons la dimension républicaine du rôle des maires en les invitant à faciliter la poursuite la prise de parole des citoyens dans un nouveau cadre en facilitant le déroulement de débats localement, sans bien entendu être les animateurs d'une démarche gouvernementale.

Appel des maires ruraux

Durant ce débat, les Maires ruraux participeront en relayant propositions et exigences contenues dans les 150 propositions des États Généraux de la ruralité, démarche organisée partout en France en 2017. La parole des maires ruraux doit désormais être entendue et portée comme l'ont déjà relayé de très nombreux maires à travers l'Appel des maires ruraux (www.appeldesmairesruraux.fr).

Pour le bureau de l'AMRF, Vanik BERBERIAN

#mairieouverte #macommuneestutile

CONTACTS PRESSE :

Cédric Szabo, directeur // Association des Maires Ruraux de France
06.85.76.94.90 // 04 37 43 39 80 // cedric.szabo@amrf.fr // amrf@amrf.fr
@maires_ruraux @defibrilators (président)